

Recueil d'hommages de membres et partenaires du PFE à leur ami Jacques Oudin



Une vie au service de l'eau



Jean Launay
Président du Partenariat Français pour l'Eau

C'est avec stupeur et émotion que j'ai appris le décès de Jacques Oudin. J'ai d'abord croisé son nom lors de l'examen de la loi Oudin Santini ; c'était le 27 janvier 2005 à l'Assemblée nationale et j'étais le

porte-parole de mon groupe sur ce texte. Je déclarais alors « la proposition de loi 1684 dont nous discutons ce matin a été enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 22 juin 2004, mais la paternité en revient au sénateur Oudin et elle a d'abord été examinée au Sénat (dépôt en novembre 2003 et adoption le 22 juin 2004) ; elle vise à placer notre pays en cohérence avec la mise en œuvre d'une meilleure coopération décentralisée, à poursuivre la diffusion de notre modèle de gestion de l'eau et de notre savoir-faire ».

En donnant aux collectivités la possibilité de consacrer une fraction de leurs recettes de redevance d'eau et d'assainissement à des actions de coopération décentralisée dans ce domaine et en permettant aux agences de l'eau de faire de même voilà une proposition de loi qui venait à point !



Photo : Jacques Oudin à l'Assemblée Générale du Partenariat Français pour l'Eau, 2019

J'ai ensuite croisé l'homme, dans des instances qu'il a lui-même présidé ; associatives comme le Cercle Français de l'Eau, institutionnelles au Comité national de l'eau. Et plus récemment encore dans le cadre du PFE où il venait régulièrement à nos Assemblées Générales annuelles.

Merci Jacques !

Ses interventions - toujours pesées et pertinentes - ses conseils, son regard bienveillant sur nos travaux, m'ont été précieux pour faire avancer ce sujet de l'eau qu'il a lui-même porté dans les instances nationales et internationales.

Marie-Laure Vercambre
Directrice générale du Partenariat Français pour l'Eau

De même qu'on parle de « digital natives », je suis une « native » de la loi Oudin-Santini de 2005. En effet, j'ai commencé à travailler dans le secteur de l'eau en 2006, plus précisément dans le domaine de la coopération internationale dans le domaine de l'eau. Deux ans avant j'avais repris mes études et fait un double master en relations internationales et en développement à l'Université de Columbia aux Etats-Unis. Bertrand Charrier, une bonne connaissance de Jacques Oudin, qui venait de se rendre avec lui à Mexico City pour le Forum mondial de l'eau, m'a embauchée à la sortie de mon Master chez Green Cross France. Green Cross France a fait partie des associations qui ont immédiatement déployé des projets de coopération décentralisée grâce à la loi Oudin-Santini. Au Tchad, au Burkina Faso, En Jordanie, en Israël et en Palestine. J'ai été aux premières loges de ce que cette loi a rendu possible. Pour moi, la coopération internationale, c'était ça.

Jeune professionnelle, je trouvais ça à la fois formidable et à la fois... normal ! Je ne réalisais pas ce qu'il pouvait falloir de vision, d'expertise et de ténacité pour faire aboutir ce genre de lois, de possibles et d'espérance.



Photo : Green Cross

Marie-Laure Vercambre
Directrice générale du Partenariat Français pour l'Eau



Photo (Green Cross) : Château d'eau au Sri Lanka

Qui plus est, ces projets de coopération décentralisée sont beaucoup plus à la portée des petites ONG. Elles peuvent y exprimer ce qui n'est possible qu'à une certaine échelle.

Comme tout le monde j'ai continué à croiser Jacques Oudin régulièrement. Dans mon cas, au PFE, au CFE, à la Fondation Chirac, aux Forum !

Il a continué à irradier de sa vision et à nous pousser, tous. J'ai retrouvé le dernier email reçu de lui en faisant une recherche dans ma boîte mail. Il me répondait, début mars, qu'il pensait pouvoir participer à notre Assemblée Générale, prévue fin avril à ce moment-là. Il me disait qu'il y viendrait avec grand plaisir et ajouta, gentiment, que je faisais « avec toute l'équipe du PFE un excellent travail dans la continuité de notre ami Philippe Guettier. ».

Je relate ces mots avec beaucoup d'émotion et me sens extrêmement privilégiée d'avoir obtenu ses encouragements.

Les personnes comme lui partent toujours trop tôt. Je présente à sa famille mes sincères condoléances.

Philippe Guettier
Conseiller stratégique
Partenariat Français pour l'Eau

Le Jacques Oudin que nous connaissons est le père d'une proposition de loi, connue après son adoption en février 2005 sous le nom de Loi Oudin-Santini, qu'il avait conçue très longtemps avant... mais qui ne recevait jamais l'agrément du Ministère des Finances...

Il a fallu qu'advienne un immense tsunami en Asie du Sud-Est en décembre 2004 pour que brutalement sa proposition soit mise en avant devant le Parlement pour permettre aux collectivités locales et aux agences de l'eau de contribuer massivement à cette urgence et à la reconstruction des pays touchés en ce qui concerne l'eau potable et l'assainissement. L'interdépendance en action.

Ce fut un tournant dans l'action internationale de la France qui, depuis 15 ans maintenant, permet de sauver de nombreuses vies et de permettre le développement de nombreux pays. Jacques Oudin avait l'habitude de dire que le plus important dans cette loi ce n'était pas les financements dégagés mais surtout les relations très étroites entre élus et techniciens français et leurs homologues étrangers.



Photo : déjeuner chez Bocuse, en présence de Paul Bocuse (février 2010)

Jacques Oudin n'a eu cesse de promouvoir cette loi en France, en Europe et dans le monde en lien avec de nombreuses organisations dont le Programme Solidarité Eau et le Partenariat Français pour l'Eau. Il est encore avec nous à travers son œuvre et nous devons continuer collectivement à son plus grand développement. On peut en effet considérer qu'elle est utilisée à 50% de son potentiel aujourd'hui.

Côtoyer Jacques Oudin était un honneur, un apprentissage et une complicité de tous les instants au regard de toutes les facettes étonnantes de sa vie.

Continuons !!!

Marie Hélène Aubert
Présidente du Groupe de Travail Biodiversité
Partenariat Français pour l'Eau

Gérard Payen
Président du Groupe de Travail ODD
Partenariat Français pour l'Eau

Jacques Oudin était une grande figure du bassin et de l'agence de l'eau Loire Bretagne, que j'ai l'honneur de présider à présent. Je rends donc un double hommage à la personnalité exceptionnelle du territoire vendéen d'une part, et à l'auteur de la loi Oudin-Santini d'autre part, qui permet aujourd'hui aux agences de l'eau de mener une coopération concrète et efficace en matière d'eau et d'assainissement à l'intention des plus démunis, partout dans le monde.

Nous lui en sommes tous reconnaissants.



Photo : Enfants, Baie du Cap - Île Maurice

C'est en 1995 que j'ai fait connaissance de Jacques Oudin. Il était l'un des très rares parlementaires à s'intéresser à l'eau potable et à l'assainissement.

Il avait créé le Cercle Français de l'Eau, un lieu multi-acteur comme on dit aujourd'hui, qui fournissait un espace de dialogue entre des parties prenantes qui ne se fréquentaient que de manière exceptionnelle. Cela a permis aux parlementaires d'être mieux informés sur les enjeux de la gestion de l'eau à une époque où les débats portaient surtout sur le prix facturé aux personnes raccordées aux services publics.



Gérard Payen

Président du Groupe de Travail ODD du PFE

Les hausses résultant du fort développement des infrastructures d'épuration des eaux usées étaient la cause de ces débats et il n'était pas encore admis que l'on pouvait dissocier le prix de l'eau pour tout le monde du coût de l'eau pour les personnes vulnérables.

Au fil des ans, Jacques s'est intéressé également à l'eau hors de France. Il a participé à plusieurs Forums Mondiaux de l'Eau et je crois encore nous voir dans l'avion de retour de Mexico en 2006 discuter de la possibilité d'inclure le droit à l'eau potable dans la loi française. Nous avons appris à nous apprécier mutuellement. Nous nous tutoyions depuis longtemps. Chaque année, je le voyais au moins une fois à l'Assemblée Générale du CFE ou à celle du PFE. Et nous avons un grand respect l'un de l'autre tellement nos parcours dans le domaine de l'eau étaient complémentaires. Par exemple, il soutenait systématiquement les positions politiques internationales que je proposais au Partenariat Français pour l'Eau...

Merci, Jacques, pour tout ce que tu as fait pour améliorer la gestion de l'Eau.

Jean-Luc Redaud

Président du Groupe Climat du PFE

Jacques Oudin, que j'ai côtoyé pendant plusieurs années dans notre petit monde professionnel, fut un ardent défenseur d'une politique de l'eau ambitieuse. Il œuvra avec ardeur pour que nous soutenions avec plus de générosité les moyens d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations qui en sont encore dépourvues. Toujours actif jusqu'au dernier moment dans nos diverses enceintes professionnelles et à l'écoute de chacun.

Qu'il soit remercié pour ce qu'il a fait pour faire progresser cette cause qui nous est chère.

Photo : Barrage, lac Vidraru - Roumanie



En 1990, Jacques Oudin a fondé le Cercle Français de l'Eau, une association rassemblant les partenaires institutionnels et économiques autour des élus locaux et nationaux et dont l'ambition est, aujourd'hui encore, de promouvoir une politique volontariste et ambitieuse de l'eau qui réponde aux besoins qualitatifs et quantitatifs des générations actuelles et futures, tant au niveau national qu'europpéen.

Thierry Burlot
Président du Cercle Français de l'Eau

Il en a été le président pendant plus de 13 ans et a insufflé une dynamique en étant l'une des premières associations à engager des réflexions novatrices et à être force de proposition dans le domaine de l'eau.

Jacques Oudin était également une figure pionnière pour le secteur de l'eau et de la coopération internationale. Il avait su porter ses idées dans l'élaboration de la loi sur l'eau de 1992, la loi Oudin-Santini de 2005 dont il était l'initiateur, et la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2007, notamment par le biais du Cercle Français de l'Eau.

Quand il décide d'arrêter sa carrière politique, il reste une source d'inspiration très active au sein de l'association. Il avait à cœur dans ses derniers combats, de faire prendre conscience aux jeunes générations, des risques de conflit d'usage en situation de pénurie d'eau avec le dérèglement climatique.

Photo : Jacques Oudin,
Cercle Français de l'Eau



C'est un homme qui a su faire avancer le secteur de l'eau à travers ses conseils affûtés pour améliorer la politique française de l'eau et ses recommandations pour proposer un accès à l'eau et à l'assainissement pour les populations les plus vulnérables.

Le Cercle Français de l'Eau lui rendra un hommage lors d'un événement qui lui sera dédié au Sénat, où il a œuvré de manière si efficace et reconnue par ses pairs.



En savoir plus sur ce texte...

JORF n°34 du 10 février 2005 page 2202
texte n° 1

LOI n° 2005-95 du 9 février 2005 relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement (1)

NOR: COPX0407421L

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2005/2/9/COPX0407421L/jo/texte>
Alias: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2005/2/9/2005-95/jo/texte>

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1

Après l'article L. 1115-1 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 1115-1-1 ainsi rédigé :
« Art. L. 1115-1-1. - Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les syndicats mixtes chargés des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement peuvent, dans la limite de 1 % des ressources qui sont affectées aux budgets de ces services, mener des actions de coopération avec les collectivités territoriales étrangères et leurs groupements, dans le cadre des conventions prévues à l'article L. 1115-1, des actions d'aide d'urgence au bénéfice de ces collectivités et groupements, ainsi que des actions de solidarité internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. »

Article 2

L'article L. 213-6 du code de l'environnement est complété par un alinéa ainsi rédigé :
« Dans le respect des engagements internationaux de la France et dans le cadre de conventions soumises à l'avis du comité de bassin, l'agence peut mener des actions de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, dans la limite de 1 % de ses ressources, le cas échéant et suivant les règles statutaires en vigueur pour chaque catégorie de personnels, avec le concours de ses agents. »
La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 février 2005.

Jacques Chirac

Les 10 ans de la loi Oudin - Santini



Bernard Barraqué
DR CNRS émérite au CIRED
Cercle Français de l'Eau

Au début des années 1990, j'étais en plein dans une enquête sur la gestion de l'eau dans divers pays européens, grâce notamment au projet Eurowater financé par la Commission européenne.

Je cherchais un support de publication en Français, et en 1994 c'est Jacques Oudin et Pierre Frédéric Ténrière-Buchot (alors directeur général de l'AESN) qui ont donné corps à l'idée, en la développant intelligemment : présenter la politique de l'eau de chacun des 12 pays membres en suivant le même plan, et financer l'ouvrage grâce aux 6 agences de l'eau.

L'ouvrage a été terminé à la rentrée 1995, avec trois chapitres supplémentaires compte tenu de l'adhésion de la Suède, de la Finlande et de l'Autriche en janvier 1995. Et Jacques Oudin a immédiatement organisé une conférence du Cercle français au Sénat sur la politique de l'eau en Europe.

Photo : Marais du Kaw, Guyane



On y a écouté mes partenaires néerlandais, anglais, allemand, d'Eurowater, sans oublier notre coordinateur portugais, le future ministre Francisco Nunes Correia, qui a de son côté joué un grand rôle dans cette politique européenne, comme négociateur de la DCE sous présidence portugaise.

Merci à J. Oudin pour avoir permis ce rapprochement de la connaissance et de l'action.

Monsieur Jacques Oudin nous a quittés ...

Ce grand Monsieur a marqué la politique de l'Eau en France et dans le monde, à la fois par une bonne compréhension des problèmes, mais surtout par la clairvoyance des solutions pratiques qu'il a apportées pour résoudre les tensions sur l'eau.

Son engagement de tous les fronts s'est exprimé au plus haut niveau de la politique française, dans les forums internationaux, au niveau local. Pour ma part et très tôt dans mon activité professionnelle de cadre territorial, j'ai pris exemple sur le travail qu'il menait en tant que Président du Cercle Français de l'Eau, par ses écrits plein de bon sens et de prospective.

La loi qui porte son nom a aussi été un grand bouleversement dans mes pratiques de Coopération Décentralisée par les résultats acquis sur le terrain, tout comme les liens sociaux et amicaux créés.

Ils n'auraient pu avoir lieu et surtout avec une grande ampleur, si une telle initiative n'avait pas pu voir le jour.

Serge Miquel
Président de l'association La Goutte d'Ô



Photo : Forum Mécanismes solidaires décentralisés pour l'Eau et l'Assainissement en Méditerranée, Oujda - Maroc, 2012

Avec lui, tout paraissait simple... sa pédagogie mise au service de l'action et du lien social autour de la question de l'eau n'avait pas d'égal !

**Merci Monsieur Jacques Oudin pour tout ce que vous
nous avez mis en lumière.**

Alain Bernard
Chef du Service 3A (Afrique, Amérique Latine, Asie du Sud-Est)
Office International de l'Eau

Cher Monsieur Oudin, Cher Jacques,

Quelle tristesse d'apprendre ta soudaine disparition.
Instigateur de cette fameuse Loi qui a permis tant de réalisations dans les pays en développement, tu as beaucoup fait pour en faciliter et en amplifier la mise en œuvre.

A travers tes différents mandats, à Paris, à l'échelle du bassin Loire-Bretagne et dans la Région des Pays de Loire, en Vendée et à Noirmoutier, à La Guérinière ...
Mais tu étais aussi un praticien de terrain.

Que de belles missions, notamment en Asie du Sud-Est !
Tu nourrissais une véritable passion pour les pays du bassin du Mékong.

Que d'échanges « dans la vraie vie », avec le Ministre au Vietnam - pays qui t'a vu naître, avec le Chef de Province au Laos, avec l'irrigant au Cambodge. Avec tous, tu savais écouter, proposer, convaincre, en français comme en anglais.



Photo : Jacques Oudin avec l'équipe projet de l'OIEau et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne - Bassin du Stung Sen, Cambodge

Ta vision, ta ténacité, ta créativité, ton humanisme et ton enthousiasme emportaient l'adhésion. Ton sens de l'humour et ton humilité nous furent également utiles en bien des circonstances.





Photo : Signature d'un MoU en présence de M. le Ministre des Ressources en Eau et de la Météorologie du Cambodge

Nous aimions écouter tes anecdotes sur tes périples de jeunesse, tel ce voyage en 2 CV qui te mènera jusqu'au sud de l'Afrique. Nous admirions ta résilience pour voyager dans des conditions régulièrement spartiates.

Alain Bernard
Chef du Service 3A (Afrique, Amérique Latine, Asie du Sud-Est)
Office International de l'Eau

Et ce n'est pas une panne de moteur sur le bateau qui descend la rivière Stung Sen vers le lac du Tonle Sap, au coucher du soleil, deux heures de dépannage, ni un retour nocturne qui te départiront de ton sourire malicieux et de ta bonne humeur !

A l'Office International de l'Eau aussi, nous sommes ô combien conscients de l'ampleur de ta contribution à la coopération internationale, tant pour les projets institutionnels relatifs au « grand cycle » que pour les projets de solidarité du « petit cycle de l'eau ». Nous apportons modestement notre pierre à ton magnifique édifice qui permet un accès à l'eau, de façon pérenne, pour les populations les plus démunies.

Ton départ, en cette veille de Journée mondiale de l'eau, nous le percevons comme un ultime clin d'œil.

Merci Jacques. Merci Monsieur Oudin.

Jean-Louis Janin
Chargé du Dictionnaire de l'Académie de l'Eau

Loïc Fauchon
Président du Conseil Mondial de l'Eau

Je me souviens de l'approbation de Jacques Oudin quant au projet de lexique bilingue de l'eau que j'ai évoqué au cours d'une brève intervention, lors de la présentation d'un ouvrage collectif sur l'ingénierie verte organisée à l'École des ingénieurs de la ville de Paris par le Cercle Français de l'Eau (Pierre Victoria) il y a 2 ou 3 ans. J'ai beaucoup apprécié cet encouragement immédiat de sa

part, à ma grande surprise, ne l'ayant jamais rencontré auparavant, encouragement qui valait aussi pour l'Académie de l'Eau, qui parrainait à l'époque, et parraine toujours le projet, en tant que Projet Lexeau®.

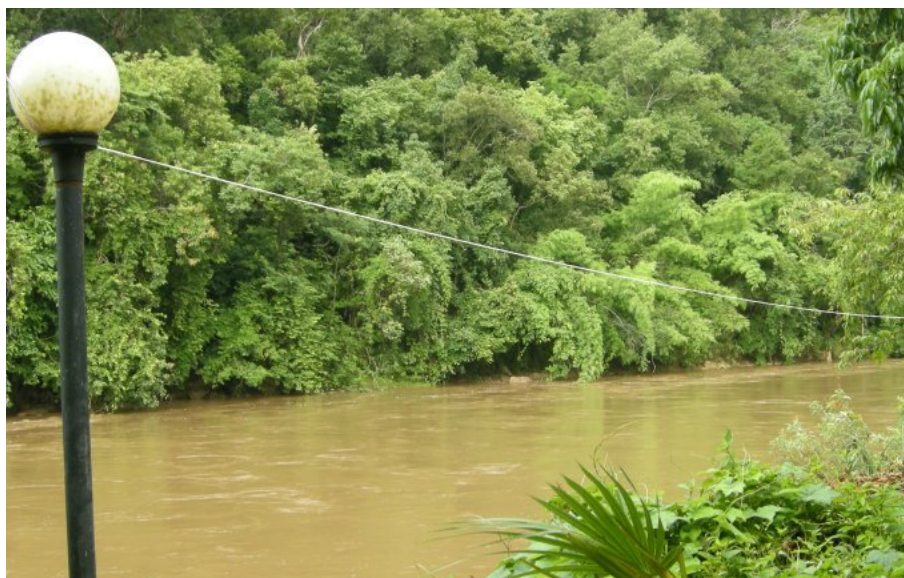


Photo : Fleuve Mékong, Cambodge

Jacques Oudin, qui restera pour tous et pour longtemps dans nos mémoires « Le Sénateur Jacques Oudin », était d'abord pour moi l'homme qui avait fait sien le combat d'une poignée de maires français. C'est l'homme avec qui j'ai eu le plaisir de partager quelques combats et convictions, en faveur de la coopération décentralisée. J'étais alors jeune maire

d'une commune provençale, et engagé de longue date, à titre personnel, dans l'action bénévole humanitaire. Dès 1977, nous étions quelques uns, de communes plus ou moins grandes, qui avaient à cœur de donner un cadre à la solidarité internationale. La décentralisation n'avait pas encore vraiment droit de cité, et encore moins le droit d'intervenir dans les

relations internationales, en dehors des protocoles de jumelage culturel. Ce fut donc un long combat ! ➡

Un combat que les diplomates et la technocratie ne comprenaient pas. Un combat de persuasion aussi dans le monde de l'eau, frileux, qui n'en percevait ni la portée ni l'efficacité.

Jacques Oudin, accompagné par le député André Santini, sont devenus les voix de la coopération décentralisée. Et ils ont fini par gagner le combat législatif et à donner un cadre, avec la Loi qui porte leur nom, promulguée en 2005. Cette loi, qui a été un formidable levier financier pour les associations huma-

nitaires et les projets de développement, a permis aux collectivités de s'engager en faveur de l'eau dans le monde. Et surtout d'y associer leurs administrés, les usagers des services d'eau puis d'assainissement. Jacques Oudin et André Santini ont su mettre à profit le modèle de gouvernance de l'eau à la française. Ils se sont appuyés sur le système de redevances collectées par le service distributeur d'eau auprès des usagers et reversées aux différentes

Loïc Fauchon
Président du Conseil Mondial de l'Eau

entités, notamment à l'Agence de l'Eau qui répartit ainsi les investissements (merci Michel Rocard !)

Le système portait en lui un germe de solidarité. Cette solidarité est devenue internationale. Et pourtant cette loi ambitieuse n'a pas été appliquée partout ni immédiatement. Le combat a continué pour convaincre et Jacques Oudin n'a jamais ménagé sa peine.



Mais les faits sont têtus. La Loi Oudin-Santini a fait preuve de son efficacité et, si elle est loin d'être généralisée à ce jour, elle a été étendue aux secteurs de l'énergie et des déchets. Jacques Oudin, avec qui je m'en étais souvent entretenu, souhaitait que son modèle soit désormais reproduit partout dans le monde où ce serait possible.

Le Conseil Mondial de l'Eau et ses membres continueront le combat, en sa mémoire, et pour aider à une plus grande solidarité entre des milliards d'êtres humains pour partager un développement durable et équitable.

Frédérique Tuffnell
Députée Charente-Maritime
Commissaire au Développement Durable et à
l'Aménagement du territoire
Présidente du groupe d'Etudes, Eau & Biodiversité

Je me joins à vous et je présente mes sincères condoléances à la famille de Monsieur le Sénateur Jacques Oudin.

Il a beaucoup fait pour le beau département de la Vendée et ardent défenseur de l'Île de Noirmoutier.

Je l'ai rencontré il n'y a pas si longtemps et il restera pour moi un grand humaniste et un grand visionnaire. Il avait compris avant beaucoup d'autres, que le monde entier était entré dans une crise mondiale de l'eau, à la fois humanitaire, sanitaire et politique.

En France, il a pointé les incohérences de la stratégie de protection des zones côtières et demander le renforcement du rôle du conseil national du littoral, surtout après les conséquences de la tempête Xynthia.

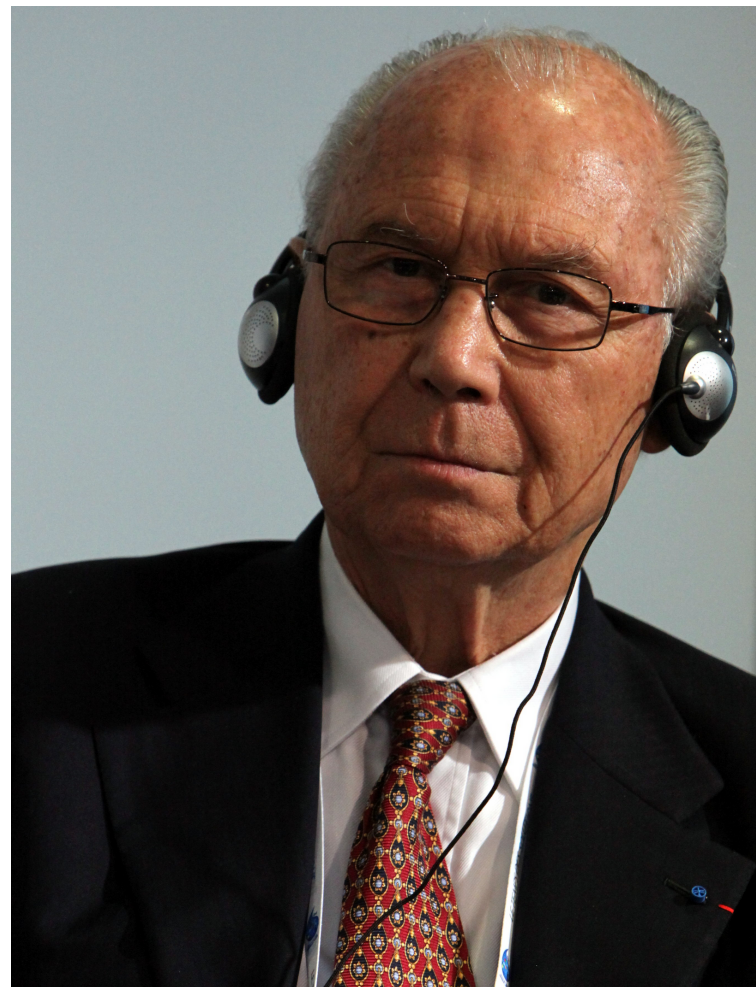


Photo : Jacques Oudin, 2012

La famille de « l'eau » perd un grand défenseur de sa cause, mais nous sommes et serons nombreux à poursuivre sa route pour la prise en compte de l'eau au sein des enjeux climatiques.

Toutes mes pensées vont à ses proches.



Bertrand Charrier
Vice président de Green Cross International (de 1997 à 2008)

En mars 2000, lors du 2ème Forum mondial de L'Eau de La Haye, le Sénateur Jacques Oudin avait discuté avec le Président Mikhaïl Gorbatchev, fondateur de Green Cross International, sur l'impératif de permettre l'accès à l'eau à tous les habitants de la planète.

Pour Mikhaïl Gorbatchev, l'une des barrières était que l'accès à l'eau soit reconnu comme un droit humain.

Pour le Sénateur Oudin, le financement des infrastructures et des services de l'eau par les plus pauvres était un obstacle majeur.

L'un et l'autre se sont battus et ont obtenu des résultats probants pour vaincre ces deux obstacles à l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.

René Coulomb
Président d'Honneur de la Société Hydrotechnique de France

Le décès de Jacques Oudin m'a beaucoup touché. Ayant participé à la fondation du Cercle Français de l'Eau et ayant eu, en tant que Président du Syndicat Professionnel des Distributeurs d'eau (devenu la FP2E), de très fréquentes réunions et discussions avec lui, toujours très enrichissantes, je tiens à lui rendre hommage.

Pierre Marie Grondin
Directeur général
Programme Solidarité Eau (pS-Eau)

C'est avec émotion que nous avons appris le décès de Jacques Oudin.

C'est une figure de la solidarité qui disparaît. Fort de son expérience dans la gestion locale, de ses capacités d'analyse dans ses fonctions à la cour des comptes, il a par son énergie permis, avec André Santini, à la loi qui porte leurs noms d'être adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale en février 2005.

La générosité de son engagement s'est traduite dans la présidence de nombreuses organisations dédiées à l'amélioration de la prise en compte de l'eau dans toutes les politiques publiques. Président des « Elus de l'eau » il a milité pour que cette place soit reconnue et que l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous devienne une réalité. Il n'a jamais ménagé ses efforts tant au Vietnam auquel il est toujours resté attaché qu'au Maghreb et en Afrique subsaharienne.



Photo : Signature de la charte des élus de l'eau, le 17 juin 2015



Pierre Marie Grondin
Directeur général du Programme Solidarité Eau (pS-Eau)



Photo : Discours d'ouverture - 10 ans de la loi Oudin-Santini

Notre dernier échange portait d'ailleurs sur son souci pour les populations subsahariennes, toujours aussi privées d'accès à l'eau et à l'assainissement, confrontées à l'insécurité et maintenant à la pandémie du Covid 19.

Nous avons vécu ensemble des moments forts tant au pS-Eau que lors de missions à Agadir, Hanoï, Istanbul et bien d'autres lieux où sa présence et son verbe ont motivé les acteurs de l'eau pour s'engager plus et mieux. De nombreux témoignages nous sont parvenus regrettant sa disparition, cela nous engage à poursuivre son œuvre et faire en sorte que sa vision d'un monde plus généreux et solidaire soit une réalité.

Merci à vous, Jacques, de cet engagement et de cette énergie mise au service de tous.

Xavier Ursat
Directeur Exécutif Groupe - Ingénierie et
Projets Nouveau Nucléaire EDF

C'est une très triste nouvelle. Nous perdons avec Jacques, un défenseur passionné des enjeux de l'eau et de la coopération internationale en la matière si indispensable et porteuse de sens et de progrès.

J'adresse à sa famille mes plus sincères et attristées condoléances, ainsi que celles de toute l'entreprise EDF.

Michel Lafforgue
Directeur de projet Direction France Nord Ouest
Agence Ile de France Consulting
Membre de l'Académie de L'Eau

Je n'ai personnellement pas connu Jacques Oudin, mais j'ai entendu parler de lui et notamment de la loi qu'il porta avec André Santini. La solidarité internationale est un bien collectif, qui veut dire qu'ensemble, nous irons plus loin que tout seul. C'est d'autant plus nécessaire dans un contexte de repli sur soi de bon nombre face à la pandémie mondiale. Je gage que cette belle idée restera un phare pour nous guider dans le brouillard.



Photo : Système d'irrigation, Vietnam

Jean-Louis Oliver
Secrétaire Général Académie de l'Eau

J'avais fait sa connaissance à la fin des années 1980 dans le cadre de la préparation du Rapport Tenaillon et de la loi sur l'eau de 1992, puis lors de la création du Cercle Français de l'Eau ...

Il fut ensuite un très fidèle membre de l'Académie de l'Eau au sein de son Collège des personnalités qualifiées, laissant son nom à la loi novatrice Oudin-Santini.

Sa triple expérience de conseiller référendaire à la Cour des Comptes, d'élu local et de parlementaire au niveau national lui donnait une compétence et une autorité unanimement reconnues.

Toute la communauté française de
l'eau dans sa grande diversité ne
manquera pas de lui rendre
hommage !

Edith Guiochon
Chargée de mission à la Coalition Eau

Après l'annonce du décès de Jacques Oudin atteint du COVID-19, la Coalition Eau souhaite lui rendre hommage et rappeler son engagement pour l'accès à l'eau avec la loi « Oudin-Santini » qui a permis la création du 1% solidaire eau.

La Coalition Eau adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Photo (AEAG) :
Seul point d'eau du village de Kaïgourou, Mali



Photo (AEAG) :
Point d'eau du village de Gossi Essakan, Mali

Pierre Augey
Président de la commission Relations
Internationales du Comité de bassin
Adour-Garonne

Merci de cette initiative pour celui qui a ouvert la porte de l'espoir pour tous ceux qui, dans le monde, souffrent du manque d'eau potable. Pour les nouvelles municipalités et personnellement auprès de l'AMF et de AMRF, j'essayerai de faire mieux connaître le 1% qui est trop méconnu ou ignoré.

Patrick Flicoteaux
Président de l'association Wikiwater

Je n'oublie pas en effet, ni sa forte personnalité, son dévouement et son courage tant politique que personnel, ni l'énorme service qu'il a rendu à toute la communauté de l'eau et en particulier à tous ceux qui n'en ont pas. Poursuivons la route qu'il nous a tracée. Pour notre part, nous avons souhaité en cette période de pandémie, où beaucoup ont de plus en plus peur mais ne se soucient guère des désastres encore plus redoutables causés par le manque d'eau potable et de toilettes, d'alerter les médias et l'opinion publique sur ces dangers, mais surtout sur ces solutions nombreuses et pourtant simples et peu coûteuses comme toutes celles que l'on peut trouver sur le site wikiwater.fr ou dans le livre « Réveillez-vous, demain il sera trop tard ».

Alain Dutemps
Ancien Responsable des Relations Internationales
Agence de l'eau Adour-Garonne

Le 26 décembre 2004, un terrible tsunami dévaste le Sud-Est asiatique.

Le 9 février 2005 est publiée la loi Oudin-Santini qui permet aux collectivités locales et aux acteurs de l'eau de consacrer jusqu'à 1 % de leur budget Eau à des actions de coopération internationale et de solidarité.

En un mois, délai sans doute unique, grâce à la volonté d'une poignée d'hommes et de femmes décidés, un dispositif de solidarité exemplaire voyait le jour. Cette loi, votée à l'unanimité, a donné les moyens juridiques aux acteurs de l'eau de mettre en œuvre les premières mesures permettant de venir en aide aux populations sinistrées. Moteur de cette mobilisation, le Sénateur Oudin a su expliquer l'impérieuse nécessité de cette loi et son urgence et a réussi à convaincre les hésitants.

Cette bataille, il l'a conduite avec toute la pugnacité que chacun lui reconnaît et son talent pour rassembler et aplanir les dernières divergences.



Photo : Extension du réseau d'eau potable de MBANE, Sénégal

Alain Dutemps
Ancien Responsable des Relations Internationales
Agence de l'eau Adour-Garonne



Photo : Porteuse d'eau, Sri-Lanka;

Ensuite, pendant toutes les années qui ont suivi, il s'est engagé sans compter au sein de tous les organismes qui relayaient et appuyaient la mise en oeuvre de cette loi (Comité national de l'eau, Partenariat Français pour l'Eau, Agences de l'eau.....)

Toutes celles et tous ceux, au Nord comme au Sud, qui croient aux valeurs de solidarité savent ce qu'ils doivent au sénateur Oudin, à son combat et à son engagement.

Au moment où la crise sanitaire mondiale commence à s'étendre en Afrique et en Amérique du Sud, chacun comprendra combien le seul fait de permettre un accès amélioré à l'eau pour les populations les plus démunies est aujourd'hui plus vital que jamais.

Le combat du sénateur Oudin n'était pas fini et il en avait bien sûr pleinement conscience, gageons que d'autres sauront reprendre le flambeau : cela serait le plus bel hommage à lui rendre.

Thierry Chambolle
Ancien directeur de la prévention des pollutions et de l'eau au
Ministère de l'Environnement

Jean Paul Colin
Maire d'Albigny sur Saône
Vice-président de la Métropole de Lyon
Chargé de l'Eau et de l'Assainissement

Jacques Oudin était un homme politique sincèrement attaché au progrès de la gestion de l'eau dans les pays en voie de développement. Il est juste de lui rendre hommage pour l'action concrète et efficace qui a été la sienne tout au long de sa vie d'homme politique.

Un grand Humaniste qui nous quitte...

Suivons son exemple...

Merde... ça fait chier...

Je suis très triste.

**J'adresse mes très
sincères
condoléances à sa
famille et à ses
proches.**



Alain Meysonnier
Président de l'Institut Méditerranéen de l'Eau

C'est un personnage important pour le secteur de l'eau et de la coopération internationale qui vient de nous quitter. Ancien sénateur de Vendée (de 1986 à 2004), Monsieur Jacques OUDIN a été l'initiateur de la loi qui porte son nom Oudin-Santini, entrée en vigueur en 2005. Cette loi permet aux communes, aux établissements publics de coopération intercommunale, aux syndicats mixtes chargés des services publics d'eau potable et d'assainissement et aux agences de l'eau, de consacrer jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour soutenir des actions de coopération et de solidarité internationale, tournées vers l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène des populations.

Associé à Monsieur Santini, le Sénateur Oudin a su trouver le moyen d'impliquer l'usager du service d'eau en le transformant en consomm'acteur de la politique de coopération pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le Monde ! Depuis, ce cadre réglementaire a permis de mobiliser des sommes très importantes et face au succès de ce dispositif, il a été élargi à l'énergie et à la gestion des déchets.



Photo : Jacques Oudin, au Conseil général de la Vendée, La Roche-sur-Yon, le 30 novembre 2010.

Merci, Monsieur Oudin, pour votre vision, votre détermination et votre modernité, lorsque personne n'y croyait vraiment. Aujourd'hui, plusieurs dizaines de milliers de personnes parmi les plus pauvres de la planète pensent à vous et vous saluent !

Serge Lepeltier

Président du comité stratégique du Comité 21

Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable (2004-2005)

Moment sensible, plein de tristesse suite au décès de Jacques Oudin. Toutes mes condoléances à l'ensemble de sa famille. Sénateur quand Jacques l'était lui-même, Ministre de L'Ecologie peu de temps après sa création et sa Présidence du Comité national de l'eau, et ensuite, Président de l'Agence de l'Eau de Bretagne, j'ai eu des échanges et des relations de très grande qualité avec lui. J'ai ainsi toujours eu une profonde estime à son égard.

**Très sincères condoléances à tous ses
proches.**



Comme Molière qui s'est retiré en scène, Jacques a eu l'élégance et une pointe d'humour pour se retirer durant la Journée Mondiale de l'Eau.

Pour nous les humanitaires, il a représenté la possibilité de lier des fonds de développement à des actions d'urgence, et la volonté politique de manifester concrètement ce que représente la solidarité.

J'avais une affection particulière pour ce grand monsieur, qui a aidé Action contre la Faim dans ses démarches autour de la définition du droit à l'Eau et à l'Assainissement en situations d'urgence, entre 2006 et 2011, mais aussi sur la promotion de la loi Oudin.

Jacques aimait la photographie. Il avait apprécié ce cliché à double horizon, pris dans la province de Cambria, à l'extrême nord de l'Angleterre, un jour entre pluie et soleil comme il y en a tant dans cette région, symbolisant peut-être pour lui l'échange et la complémentarité des mondes, ainsi que la part universelle et matricielle de l'eau, qu'il a défendue tout au long de sa carrière.

Jean Lapègue
Responsable du service Eau, Assainissement et Hygiène
Action contre la Faim



Photo : Jean Lapègue, archives personnelles

Comme nous nous sommes toujours tutoyés, Jacques et moi :

Je t'embrasse Jacques. Te connaissant, tu auras de l'influence sur les conseils d'administration des instances d'en haut, fais pleuvoir sur l'Afrique Australe, s'il te plait.

Hommages sur Twitter



PFE_FWP @PFE_FWP · 23 mars

Triste nouvelle : **Jacques Oudin** est décédé, victime du **#COVID19**. Porteparole de l'eau pendant des décennies, il restera une figure pionnière pour le secteur de l'**#eau** et de la coopération internationale. Voir l'interview de **Jacques Oudin** sur la Loi 1%.



Loi 1% : Témoignage de Jacques Oudin
Votée en 2005, la loi Oudin-Santini (loi 1%) autorise les collectivités territoriales françaises, les ...
[youtube.com](#)



Jean LAUNAY @JeanLAUNAY46 · 22 mars

Élu local et national, engagé à **@_lamf**, **Jacques OUDIN** nous quitte quasiment à la veille de la journée mondiale de l'eau. Protégeons plus et mieux la ressource en sa mémoire. **@EmmWargon** **@PFE_FWP** **@COLON_UP2GREEN** **@guttonm** **@MHAubertODD**



Jean LAUNAY @JeanLAUNAY46 · 22 mars

Jacques Oudin est mort. Il fut un grand élu, moteur sur le sujet et les enjeux de l'eau. Je salue la mémoire de celui qui fut Président du comité national de l'eau **@PFE_FWP** **@COLON_UP2GREEN** **@MHAubertODD** **@EmmWargon** **@guttonm**



Sauvons l'eau @SauvonsLeau · 23 mars

L'ancien sénateur **Jacques Oudin**, co-auteur en 2005 de la **#loiOudinSantini**, est mort samedi 21 mars 2020 à l'âge de 80 ans. L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse lui rend hommage pour son investissement pour la cause de l'eau **#Cooplnt** sauvonsleau.fr/jcms/e_23317#...



André Santini @ASantini_Issy · 30 mars

Hommage à **Jacques Oudin**.

Je salue l'action remarquable de cet homme politique de convictions qui à travers l'ensemble de ses mandats a marqué le secteur de l'eau, en France et à l'international **@SEDIF5**



Jean LAUNAY @JeanLAUNAY46 · 22 mars

Jacques Oudin est aussi le père (avec André Santini) de la loi sur le 1% à l'eau pour les plus faibles en **@SIF_ONG** **@Solidarites_Int**



Eau Loire-Bretagne @LoireBretagne · 31 mars

L'Agence de l'eau **@LoireBretagne** rend hommage à **Jacques Oudin**, l'auteur de la loi sur le 1% « eau » pour la **#solidaritéinternationale**, membre éminent de notre communauté de l'**#eau** bit.ly/33Zpog7



1

2

1



Eauseinenormandie @Seine_normandie · 23 mars

@Seine_normandie s'associe aux hommages exprimés lors du décès **Jacques Oudin**.

La loi Oudin-Santini renforce **#solidarité** pour l'accès à **#eau** potable l'**#assainissement** pour les populations des pays en voie de développement.



Coalition Eau @CoalitionEau · 23 mars

La Coalition Eau rend hommage à **Jacques Oudin** et à son engagement pour l'accès à l'eau avec la loi « Oudin-Santini » qui a permis la création du 1% solidaire eau. @pSEau @PFE_FWP
La Coalition Eau adresse ses condoléances à sa famille et à ses proches.



Jean LAUNAY @JeanLAUNAY46 · 22 mars

Jacques Oudin est aussi le père (avec André Santini) de la loi sur le 1% pour la coopération décentralisée. L'accès à l'eau pour les plus faibles en est sorti renforcé ! @ PFE @CoalitionEau @SIF_ONG @Solidarites_Int @ACF_France @EmmWargon



pS-Eau @pSEau · 23 mars

Ardent défenseur de la cause de l'eau, **Jacques Oudin** ne loi du «1% Eau» qu'il a co-portée a donné une impulsion à l'#eau et l'#assainissement.
Nos pensées reconnaissantes à celui qui nous a accompa dernières années.



Loi 1% : Témoignage de Jacques Oudi
Votée en 2005, la loi Oudin-Santini (lo les collectivités territoriales françaises
youtube.com



Gérard Larcher @gerard_larcher · 22 mars

Je rends hommage à la mémoire de notre ancien collègue, **Jacques Oudin**. La Vendée, l'île de Noirmoutier, la Guérande ont perdu l'un des piliers de leur vie politique. Nous Gaullistes avons perdu l'un des nôtres. J'ai perdu un ami. Au revoir Jacques. @Senat



Saur Solidarités @SaurSolidarites · 25 mars

Grande tristesse. Le #Covid19 a tué **Jacques Oudin**, ancien sénateur, ancien président du Cercle français de l'#eau, co-auteur du fameux amendement Oudin-Santini : 1% des factures d'eau pour des actions de coopération et de #solidarité internationale. #coopérationdécentralisée



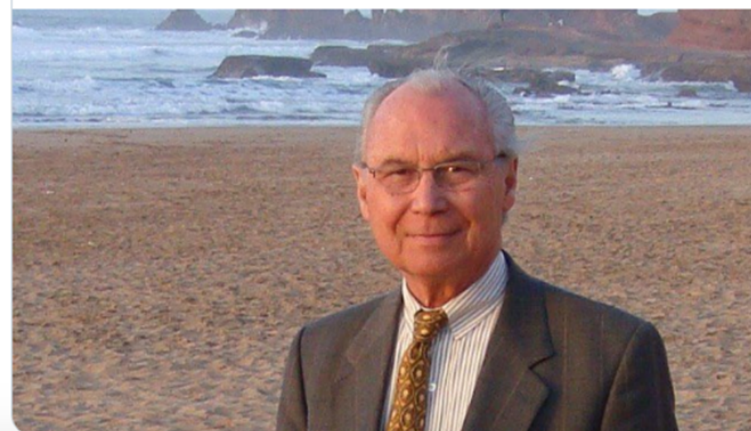
AMF | maires de France @Lamf · 22 mars

.@francoisbaroin et @Lamf saluent la mémoire de Jacques Oudin, ancien sénateur de Vendée. @Lamf rend hommage à cet acteur passionné de la politique de l'eau, élu engagé au service de son territoire de l'île de Noirmoutier. L'AMF adresse à sa famille ses condoléances attristées



Office International de l'Eau (OIEau) @OI_Eau · 23 mars

Nous tenons à rendre hommage à Jacques Oudin, homme visionnaire dont la loi #OudinSantini autorise les acteurs français de l'#eau à consacrer jusqu'à 1% de leur budget à des actions de #solidarité internationale. Nous saluons son combat pour l'accès à cette #ressource vitale 💧





Agence de l'Eau Artois Picardie @AgenceEau · 22 mars

Hommage à **Jacques Oudin**.

La loi qui porte son nom, 1% pour la coopération décentralisée, permet depuis 2005 aux collectivités françaises et [#Agencesdeleau](#) d'aider les pays en développement pour l'accès à l'eau potable et l'assainissement.



Vendée : les hommages à l'ancien sénateur Jacques Oudin, décédé
Jacques Oudin, ancien sénateur, est mort à l'âge de 80 ans.

[actu.fr](#)



France Water Team @FranceWaterTeam · 23 mars

Nous apprenons avec une immense tristesse le décès de **Jacques OUDIN**, ancien sénateur de Vendée.

France Water Team rend hommage à Jacques [#OudinSantini](#) ardent défenseur de l'accès à l'[#eau](#) pour tous. [@PoleAquaValley](#)
[@AFr_HYDREOS](#) [@pole_dream](#)



Eauseinenormandie @Seine_normandie · 23 mars

[@Seine_normandie](#) s'associe aux hommages exprimés lors du décès de **Jacques Oudin**.

La loi Oudin-Santini renforce [#solidarité](#) pour l'accès à [#eau](#) potable et à l'[#assainissement](#) pour les populations des pays en voie de développement.



Patrick Klugman [@PKlugman](#) · 23 mars

Nous avons appris avec tristesse le décès de **Jacques Oudin**, ancien sénateur de Vendée. Il avait porté la loi autorisant les collectivités à consacrer jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de coopération internationale. [francebleu.fr/infos/politiqu...](#)



Sénat et Anne Hidalgo



AMF | maires de France [@Lamf](#) · 22 mars

[@francoisbaroin](#) et [@Lamf](#) saluent la mémoire de **Jacques Oudin**, ancien sénateur de Vendée. [@Lamf](#) rend hommage à cet acteur passionné de la politique de l'eau, élu engagé au service de son territoire de l'île de Noirmoutier. L'AMF adresse à sa famille ses condoléances attristées



Eric Tardieu [@Eric_DG_OIEau](#) · 23 mars

Ma respectueuse reconnaissance à **Jacques Oudin**, dont la mémoire continuera à inspirer nos actions et nos projets.



Public Sénat @publicsenat · 22 mars

"C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de notre ancien collègue". Alors que débute la séance #PJLurgence, @gerard_larcher rend hommage à **Jacques Oudin**, ancien sénateur de Vendée #DirectSenat



Jérôme Chartier @jeromechartier · 22 mars

Toutes mes pensées vont à **Jacques Oudin**, disparu trop tôt, hier, laissant orphelins des milliers de personnes qu'il avait aidé, un héritage d'actions pour Noirmoutier, la Vendée et la France qui restera dans nos mémoires, une famille qu'il aimait tant et le lui rendait tellement.



HAMAP.Humanitaire @HAMAPHumanita1 · 27 mars

HAMAP-Humanitaire souhaite rendre hommage à Monsieur **Jacques Oudin**, décédé le 21 mars 2020. Cofondateur de la loi Oudin-Santini, permettant à des collectivités territoriales françaises de pouvoir financer des programmes de coopération internationale avec l'aide des Agences de l'Eau



Philippe Duron @PhilippeDuron · 23 mars

Vive émotion à l'annonce du décès du sénateur **Jacques Oudin**. Ensemble nous avons créé @TDIE en 2001. C'était un homme de conviction et d'action d'une grande efficacité. Il a toujours milité pour des infrastructures modernes et le désenclavement des territoires @DepVendee



Eau Adour-Garonne
@Adour_Garonne

👏 Hommage à Jacques Oudin. La loi qui porte son nom, 1% pour la coopération décentralisée, permet depuis 2005 aux collectivités françaises et #Agencesdeleau d'aider les pays en développement pour l'accès à l'eau potable et l'assainissement. #COVID19



Union routière @unionroutiere · 24 mars

Décès de **Jacques Oudin** : Tout au long de sa carrière, il a profondément marqué la communauté routière, notamment par ses engagements en faveur d'infrastructures modernes et efficaces pour répondre aux besoins de mobilité de notre pays. Très sincères condoléances de l'URF



Marie-Ange Debon @MA_Debon · 23 mars

Hommage à **Jacques Oudin** pour son action sur l'#eau, en faveur de l'#eapourtous & de la #coopération décentralisée entre collectivités locales dans le monde
#JournéeMondialeDelEau #ODD6 @AFD_France, @l_amf @France_urbaine #oudinsantini



Augustin de Romanet @Romanet · 22 mars

Hommage à **Jacques Oudin**, qui vient de décéder. Il était un homme politique d'une élégance tenace et d'une distinction courtoise hors du commun. Serviteur de l'État en Vendée, au Sénat, à la Cour des Comptes, il a été de tous les combats pour l'intérêt général.



Augustin de Romanet ✓ @Romanet · 22 mars

Hommage à **Jacques Oudin**, qui vient de décéder. Il était un homme politique d'une élégance tenace et d'une distinction courtoise hors du commun. Serviteur de l'État en Vendée, au Sénat, à la Cour des Comptes, il a été de tous les combats pour l'intérêt général.



Les Canalisateurs @Canalisateurs · 24 mars

Les Canalisateurs seront présents pour saluer et rendre hommage à l'action de **Jacques Oudin** qui a œuvré pour l'eau toute sa vie.



Bruno Retailleau ✓ @BrunoRetailleau · 21 mars

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que j'ai appris le décès de **Jacques Oudin**. Il fut l'une des figures de cette première génération de bâtisseurs qui a posé les fondations du développement vendéen.



Pierre Victoria @PierreVictoria1 · 22 mars

Jacques Oudin, ancien sénateur de Vendée, fondateur du Cercle français de l'eau est décédé du **#COVID19** la veille de la journée mondiale de l'eau. Gestion démocratique de l'eau, solidarité pour l'accès à l'eau et à l'assainissement furent ces combats incessants @CercleEau. @pSEau



Gérard Larcher ✓ @gerard_larcher · 22 mars

Je rends hommage à la mémoire de notre ancien collègue, **Jacques Oudin**. La Vendée, l'île de Noirmoutier, la Guérinière ont perdu l'un des piliers de leur vie politique. Nous Gaullistes avons perdu l'un des nôtres. J'ai perdu un ami. Au revoir Jacques. @Senat



Cercle Français de l'Eau
@CercleEau

Un hommage sera rendu à **Jacques Oudin** lors de la prochaine Assemblée Générale du CFE au Sénat, le 7 juillet 2020 autour de nombreuses personnalités et organismes ayant connu et travaillé avec ce passionné et grand connaisseur des problématiques de l'**#eau**.





Photo : Green Cross

Merci ...



Jacques Oudin, une vie mise au service de l'eau

Message envoyé par le PFE à ses membres

Ancien Sénateur de Vendée et Président du Comité national de l'eau en 2003, parmi de nombreux autres mandats, Jacques Oudin fut le porte-parole de l'eau au parlement pendant des décennies et restera une figure pionnière du secteur de l'eau et de la coopération internationale.



Dans la foulée du tsunami de 2005 qui avait dévasté l'Asie, il fut, avec le Député André Santini, à l'origine de la loi « Oudin-Santini » qui ouvrait la possibilité aux communes, aux établissements publics de coopération intercommunale, aux syndicats mixtes chargés des services publics d'eau potable et d'assainissement, aux Agences de l'eau...

d'affecter jusqu'à 1% de leur budget à des actions de coopération et de solidarité internationale. Cette loi, ambitieuse, permet de faciliter les échanges entre élus et techniciens de notre pays et de pays en développement et de mobiliser des financements côté français pour des projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Elle contribue efficacement à l'amélioration de la santé des populations des pays en développement.

Toute la communauté de l'eau est en deuil.